

SÉANCE  
PUBLIQUE ET SOLENNELLE  
DU 18 JANVIER 2015



Grands Salons de l'Hôtel  
de Ville de Nancy





## **REMISE D'UN JETON D'OR**

**à Monsieur André Rossinot,  
Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy  
Ancien Ministre**

**par le Président de l'Académie de Stanislas,  
Monsieur François Roth**

Monsieur le Ministre, Monsieur le Président de la Communauté urbaine du Grand Nancy, Cher André Rossinot,

Au nom de l'Académie de Stanislas, j'ai l'honneur de vous remettre le jeton d'or que, selon la coutume, l'Académie remet à ceux de ses membres qui ont siégé plus de 20 ans. C'est un geste symbolique qui atteste leurs participations aux activités académiques ou dans votre cas, le soutien constant que vous lui avez apporté et votre fidélité à l'esprit humaniste, héritage toujours vivant des Lumières, qui inspire notre Académie.

Le maire de Nancy est le protecteur de l'Académie et depuis que j'en suis membre et selon le témoignage des plus anciens, cette bienveillance attentive s'est manifestée à son égard pendant toute la durée de vos cinq mandats, pendant 31 ans, soit de 1983 à 2014. Permettez-moi, que pour ces cinq mandats conférés par le suffrage universel, je puisse dire encore une fois aujourd'hui au nom de mes confrères : « Merci monsieur le Maire ». Ce n'est pas encore le moment de tracer un bilan de ces mandats. Je me contenterai de mettre l'accent sur trois de ses caractéristiques :

1. Votre attachement charnel à votre ville et le souci constant de mettre en valeur son patrimoine culturel pour qu'il demeure un patrimoine vivant. Comment ne pas le rappeler sur cette place Stanislas !
2. Votre souci d'adapter la ville aux réalités et aux besoins du présent, par exemple dans le domaine de l'urbanisme avec le Projet Artem et le nouveau quartier, Nancy cœur de ville ; dans le domaine de la culture : musées,

manifestations culturelles comme l'année de l'École de Nancy, ce qui a facilité sa redécouverte dont celle d'Émile Gallé par les Nancéiens.

3. Votre volonté de tisser d'étroites relations entre la ville-centre et ce que l'on appelait jadis la banlieue. La Communauté urbaine du Grand Nancy ne s'est pas construite en un jour. Avec la collaboration de Richard Pouille puis de Charles Choné entre autres, vous avez, sur de nombreux points du processus d'intégration, précédé le législateur. Il fallait faire le Grand Nancy sans effacer la ville-centre. Puis vous avez lancé et mis en œuvre le sillon lorrain et à partir de ce sillon, vous avez engagé ce que vous appelez la démarche métropolitaine. Vous poursuivez inlassablement la réalisation de ce projet qui vous tient à cœur. Aujourd'hui, c'est le maire de Nancy que notre Académie de Stanislas honore en vous remettant ce jeton d'or.

# PRIX DE DÉVOUEMENT



## Introduction de Monsieur Michel Vicq

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,  
Mes Chers Confrères,  
Mesdames, Messieurs,

Au premier rang de la dignité de l'homme se trouve le dévouement, cet engagement bénévole qui donne du sens à la vie.

Dans un monde encombré d'apparences, tremblé et incertain, dans un temps qui n'aime plus guère l'impératif, l'Académie de Stanislas a toujours mis un point d'honneur à récompenser ceux qui, souvent, avec discrétion, font que la vie ne reste pas chiche de bonheur. A ses yeux, le dévouement est fait d'un capital secret qui l'autorise à répondre à l'appel de toutes les circonstances. L'ardeur et la probité sont ses amies.

Dans la spontanéité comme dans la durée, le dévouement c'est la chaleur de celui qui croit à son action, c'est le don de soi qu'il s'efforce de bien accomplir, c'est l'enthousiasme tourné vers les autres.

Le dévouement, c'est avoir une autre vie dans sa propre vie : il n'abaisse pas celui qui en bénéficie et il élève celui qui le donne.

Monsieur le Président, notre commission a retenu cette année deux personnes jugées dignes de recevoir les prix de dévouement



## **Rapport sur le Prix du Professeur Louyot, attribué à M. Philippe Hougnon par Monsieur Michel Vicq**

Souvent, le hasard qui n'est rien que des signes, règle le temps mieux que les projets. En ce soir d'octobre 2014, vous terminez en solitaire une sortie amicale et sportive de moto-cross dans les environs de Norroy-lès-Pont-à-Mousson, au lieu-dit « au Chauffour ».

Le chemin que vous empruntez pour la première fois est détestable. Mais la difficulté donne du piment à votre choix.

Soudain, devant vous, dans une pénombre soulignée par les accidents du terrain, un obstacle diffus apparaît, au milieu du sentier défoncé.

L'approche vous éclaire : il s'agit d'une personne tombée dans une fondrière remplie d'eau. Seuls dépassent son visage et son épaule. Depuis une heure, devant son chien tremblant, elle tente de se sortir de ce bain poisseux et intraitable. Vous parvenez avec difficulté à l'extraire et la couvrez d'une partie de vos vêtements.

Puis vous allez chercher des secours plus opérants. Des amis motards, avisés par vos soins, alertent promptement les pompiers qui, sur place, ont peine à progresser, prennent en charge l'infortunée personne et la conduisent à l'hôpital. « Sans l'intervention de M. Hougnon, elle serait morte trois fois » m'a confié M. Gérard Villemet, maire de Norroy-lès-Pont-à-Mousson, dont je salue la présence dans la salle ainsi que celle de M. Jean-Luc Remy, maire de Bezaumont, village où réside notre lauréat. Ces deux élus ont tenu, avec élégance, à venir applaudir l'attitude courageuse de M. Hougnon.

Puis vous rentrez chez vous discrètement. La presse relate votre comportement sans citer votre nom car, suprême distinction, vous tenez à l'anonymat.

La victime sauvée est Madame Liliane Clément qui fut, pendant 20 ans, secrétaire de mairie à Norroy, puis 6 ans, conseillère municipale dans le même village. Elle regagnera son domicile après un bilan hospitalier jugé satisfaisant.

M. Hougnon, votre attitude élogieuse est un beau contrepoint à l'image d'une société souvent intransigente, parfois brutale et même écrasante.

Vous avez montré que vous aviez le cœur debout et que la passivité tranquille n'était pas votre domaine. Vous n'avez pas l'esprit en friche : votre générosité habite votre visage et façonne votre tempérament. Votre détermination, on doit le dire, est celle de la communauté des motards, trop souvent blâmée, mais qui mérite aussi des compliments pour sa solidarité exemplaire.

En vous engageant dans cette traverse forestière diabolique qui était sans doute le chemin de la juste humanité, il n'est pas douteux que Virgile vous ait soufflé à l'oreille : «Déploie ton cœur, c'est ainsi qu'on s'élève». Et vous l'avez entendu.

Votre histoire, pourtant riche d'enseignement, aurait pu être une histoire sans archives. Mais l'Académie de Stanislas en a décidé autrement, car elle aime honorer ceux qui assument. Alors, elle a choisi cette tribune pour saluer votre dévouement, vous adresser publiquement ses plus vifs compliments et vous décerner le prix du Professeur Louyot en présence de Madame Liliane Clément.



**Rapport sur le Prix Cadiot, de Partouneaux,  
Jeanne Roty et Président Joly,  
attribué à M. Jacques Jeanjean,  
par Monsieur Philippe Bertaud**

Bernadette Wahl, ancienne Présidente de l'Unapei - *Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales*- et grande lectrice de Simone de Beauvoir, avait coutume de dire : « *On ne naît pas parent d'un enfant handicapé, on le devient* ».

Nul ne naît en effet « *parent d'un enfant handicapé* », ni Jacques Jeanjean, ni quiconque.

Et de fait, Jacques Jeanjean a d'abord connu une enfance et une jeunesse « normales », heureuses, et même brillantes : né à Alès dans le Gard le 1<sup>er</sup> novembre 1938 d'un père chef de gare et d'une mère institutrice, de pure souche cévenole, il passe son baccalauréat littéraire en 1957 au Lycée Daudet à Nîmes, et il poursuit ses études, également littéraires, à l'Université de Montpellier, où il obtient en 1962 son Diplôme d'Etudes Supérieures.

Marié à Strasbourg en 1963 avec Monique Laurent, fille d'un général de gendarmerie qui sera choisi par le Général de Gaulle pour prendre le commandement militaire du Palais de l'Élysée, il sera tour à tour : professeur d'allemand et Censeur des Etudes à Alès, Aurillac et au Puy-en-Velay ; puis Proviseur ou Proviseur-Adjoint à Freiburg im Breisgau et enfin à Nancy.

Entretemps il aura quatre enfants, Geneviève née en 1964, Fabrice né en 1968, Philippe né en 1971, et enfin Hervé, né en 1974, porteur d'une très sévère déficience intellectuelle.

« *On ne naît pas parent d'un enfant handicapé, on le devient* » : Jacques Jeanjean et son épouse décident alors, non pas de se laisser abattre, mais de se battre ; Jacques Jeanjean se découvre un caractère de « battant » ; il se bat d'abord pour être muté à Nancy ; il se bat ensuite contre l'assurance maladie, pour que son fils soit admis au « Clairmatin » à Vandoeuvre ; il se bat encore contre le projet pédagogique alors proposé, tant il faisait pâle figure en comparaison de celui que son fils avait suivi à Freiburg.

Jacques Jeanjean se bat tant et si bien, qu'il finit par combattre ; en 1980, Pascal Lamy lui offre en effet de devenir administrateur de l'association AEIM, aujourd'hui association « *Adultes et Enfants Inadaptés Mentaux* ».

Jacques Jeanjean se découvre un caractère de « combattant » ; il combat si bien, qu'il accède au bureau de l'AEIM en 1982, qu'il en devient le président-adjoint en 1984, et enfin le président en 1996, au décès de son prédécesseur, Madame Geneviève Pépin.

Jacques Jeanjean combattra alors pour et contre la loi ; pour la loi, pour la faire évoluer ; contre la loi, tant le législateur ignore trop souvent les réalités contre lesquelles Jacques Jeanjean combat.

Mais son combat c'est d'abord l'AEIM : c'est 2 500 personnes prises en charge ; c'est 1 300 salariés ; c'est 35 établissements en Meurthe-et-Moselle ; c'est un budget de 100 millions d'euros, dont 40 % proviennent de ressources propres ; de ressources, non pas allouées, mais facturées au travers de ses anciens CAT, Centres d'Aide par le Travail, aujourd'hui ESAT, à des entreprises comme Porsche, en rémunération du travail de ces personnes ainsi prises en charge.

A cet égard, l'une des fiertés de Jacques Jeanjean est d'avoir re-localisé en Meurthe-et-Moselle des tâches auparavant exécutées en Europe de l'Est ou au Maghreb.

Ces 30 années en qualité de président-adjoint, puis de président de l'AEIM, ont valu à Jacques Jeanjean d'être nommé en 2011 Chevalier de l'Ordre National du Mérite ; elles lui valent aujourd'hui de recevoir de l'Académie de Stanislas ce « prix du dévouement », lui aussi bien mérité ; un « prix du dévouement » que j'ai le plaisir de lui remettre, de vous remettre Jacques Jeanjean, en présence de votre petite-fille Clarisse qui étudie aujourd'hui à l'IRTS, et à laquelle vous transmettez bientôt, si ce n'est déjà, un peu de cet esprit de service et de cette âme de combattant qui vous caractérisent si bien.

## PRIX DE MÉDECINE



### **Rapport sur le Prix du Professeur Jean Hartemann par Monsieur Paul Vert, attribué à Madame Martine Huot-Marchand**

Le prix du Professeur Jean Hartmann<sup>[1]</sup> est attribué à Madame le docteur Martine Huot-Marchand pour son ouvrage *Plaidoyer pour la petite enfance : Itinéraire d'un médecin en PMI* (Ed. Gérard Louis, Haroué 2013) ainsi que pour l'ensemble de son œuvre littéraire consacré à l'enfant.

Madame Huot-Marchand est née à Alger en 1950. Son père et son grand-père étaient écrivains. Après des études de médecine à Nancy, elle a fait toute sa carrière de médecin de protection maternelle et infantile (PMI) au Conseil Général de Meurthe-et-Moselle de 1976 à 2013. Elle est spécialiste de santé publique et de pédiatrie sociale.

Formée en relations humaines, elle a développé, dans le cadre de sa pratique auprès des enfants et de leurs parents, le concept de soins relationnels avec une *écriture au service du soin*, notamment la rédaction de contes ou d'histoires à guérir.

Martine Huot-Marchand est engagée dans différentes associations, culturelles, professionnelles : Info Allaitement 54, l'AFIREM (Association de Formation, d'Information et de Recherche sur l'Enfance Maltraitée), l'AssIPS (Association Internationale de Pédiatrie Sociale)...

Elle a investi des activités bénévoles dans le cadre de commissions nationales de santé (CNNSE).

Madame Huot-Marchand a toujours écrit. Son œuvre peut se distinguer entre des ouvrages consacrés à l'enfance, avec le fruit de son expérience, et à des thèmes d'histoire en Lorraine. Certains de ses livres sont signés Martine d'Alger, pseudonyme choisi pour ce qui est extérieur à sa pratique professionnelle.

Dans son dernier ouvrage *Plaidoyer pour la petite enfance*, parmi de nombreux chapitres, on remarque :

- Avant la naissance, d'abord la bienveillance
- Repérer la détresse d'un tout-petit
- Théorie de l'attachement
- Le jeu
- L'enfant, le temps, l'école maternelle
- Paroles autour de l'enfant

Citons d'autres ouvrages sur l'enfant :

*Parole autour de l'enfant* - 1995

*Fais-toi jardinier, ou histoires pour aller mieux, peut-être...* - 1997

*Sur le chemin du « grandir », les soins relationnels au quotidien* - 2001

*0 à 6 ans : de l'éveil à la sexualité... à la prévention des abus sexuels* - 2001

*Le temps de l'enfant* - 2004

*Dessine-moi un enfant, ce que l'enfant dit, ce que les parents savent* - 2008

Tous ces ouvrages témoignent d'une approche, à la fois pertinente et sensible, du développement physique et intellectuel de l'enfant situé dans son milieu.

Madame Huot-Marchand a également écrit des ouvrages d'histoires lorraines, dont voici quelques titres :

*Vosges, chemin d'émotions* - 2002

*1940-1945, le choix de résister* - 2005

*Le pain en Lorraine* - 2005

*Myrtilles au dessert* - 2007

*Haroué, Village Lorrain* - 2009

*Journal de campagne* - 2012

*Sion, colline de lumière* - 2012

Et des poèmes...

Ces livres montrent tout l'intérêt que porte Martine Huot-Marchand à sa Lorraine d'adoption. Elle parle volontiers du bonheur d'écrire. C'est une écrivaine de talent et un médecin dont la carrière s'est totalement dédiée l'enfance que l'Académie de Stanislas est heureuse de distinguer aujourd'hui.

**Rapport sur le Prix du Doyen Jacques Parisot  
par Monsieur Pierre Labrude  
attribué à Madame Marie Delatte-Balland  
pour sa thèse de doctorat en médecine générale**

*Les freins à la consultation en soins primaires pour les patients  
en situation de grande précarité.*

*Étude qualitative par entretiens semi-dirigés*

Le prix "Doyen Jacques Parisot" est destiné à récompenser des oeuvres, des institutions, des médecins ou des étudiants dont les travaux prolongent l'oeuvre médicale du doyen Jacques Parisot dans le domaine social.

Ce prix est attribué cette année à Madame Delatte-Balland pour sa thèse de doctorat en médecine, réalisée à la Faculté de médecine de Nancy sous la direction du professeur Paolo Di Patrizio et du docteur Alain Criton, et soutenue devant un jury présidé par le professeur François Kohler.

Ce travail découle d'abord de l'engagement associatif de son auteur ; il est ensuite la conséquence d'un constat : celui de la discordance entre l'état de santé, souvent altéré, des personnes en grande précarité et le dispositif de soins existant dans notre pays. Son objectif est de rechercher quelles peuvent être les difficultés que rencontrent ces personnes en vue de consulter un médecin. Sa finalité est de proposer des solutions afin d'améliorer le suivi médical de cette population.

L'étude a été menée dans le cadre du dernier stage d'internat de Madame Delatte-Balland auprès des personnes vivant dans le foyer social du Grand Sauvoy de Malzéville, un établissement bien connu des Nancéiens. Elle a été réalisée pendant un semestre de l'année 2012, au moyen d'entretiens semi-dirigés, dans le cadre de sa mission au sein de la structure, qui est de promouvoir la santé des résidents par la tenue d'ateliers d'information sur la santé. Cette présence journalière permet à l'interne d'établir avec les résidents du foyer un lien favorable à l'échange et de mener ses observations.

Douze entretiens ont été menés, chacun étant effectué individuellement. Associés aux observations effectuées sur le terrain, ils permettent l'obtention d'un ensemble de données dont l'analyse est réalisée par thèmes. Le mémoire qui résulte de ces observations suit un plan simple divisé en deux parties : d'abord une partie théorique consacrée aux différents aspects de la précarité, ensuite une partie pratique dévolue à l'enquête et qui détaille la méthode employée, les résultats obtenus, la discussion qui en découle et les pistes de travail qui en

sont la conséquence. Cette seconde partie représente, à bon droit, presque les deux tiers du mémoire. Plusieurs annexes complètent l'ensemble.

Vous indiquez, Madame, que la majorité des obstacles au suivi médical de la population étudiée est caractéristique de l'état de grande précarité : perte des repères, en particulier corporels, manque d'autonomie, instabilité du mode de vie. Il s'y ajoute la complexité du système de couverture sociale que notre pays a mis en place, bien que les acteurs sociaux s'emploient à y pallier. Cependant les freins ne sont pas uniquement liés aux patients ; il existe aussi des freins liés au système médical et que relèvent les patients en précarité : manque d'intérêt des médecins pour leur situation et brièveté des consultations ne permettant pas un examen suffisant.

Vous concluez, Madame, en indiquant que l'amélioration de l'accès de ces personnes au dispositif de soins, puis la prise en charge et le suivi de leur santé, passent par une collaboration médico-sociale efficace, point qui apparaît indispensable.

L'attention de la commission des prix de médecine de notre Compagnie a été attirée par l'humanité du sujet de thèse que vous avez choisi, à un moment où la paupérisation et la précarité posent à notre société une question importante et non résolue. La commission vous félicite de ce choix et de cette étude, et, en son nom, j'ai l'honneur et le plaisir de vous remettre le prix "Doyen Jacques Parisot".



## Rapport sur le Prix Paul-Louis Drouet par Madame Colette Keller-Didier

### Rapport sur la thèse

*« évolution et rapport à l'histoire pharmaceutique de quelques matériels officinaux destinés à l'élaboration de formes galéniques »*

soutenue le 3 octobre 2014 par Laurence Sesmat  
pour obtenir le diplôme d'Etat de docteur en Pharmacie

Présidente du jury M<sup>me</sup> Kedzierewicz Francine

Maître de conférence à la Faculté de Pharmacie de Nancy

Cette thèse, réalisée avec minutie, comporte une grande quantité de renseignements intéressant l'histoire médicale et plus particulièrement les instruments du passé qui servaient au comptoir de l'apothicaire avant de passer au XXI<sup>e</sup> siècle sur les étagères des collectionneurs et amateurs d'art.

Beaucoup de documents d'archives ont été regroupés pour réaliser un catalogue restreint des objets emblématiques de l'art pharmaceutique. Ils servaient tous à maîtriser et valoriser les qualités thérapeutiques des « simples » qu'il fallait exprimer, concasser, piler, distiller, infuser et enfin conserver.

Madame Laurence Sesmat a choisi 7 objets phares :

- la chevrette
- le mâche bouchon
- le mortier et son pilon
- la balance
- l'alambic
- la balance
- le pilulier et sa boîte à dorer

Tous ces matériels témoignent encore de l'activité qui différencie le métier de pharmacien de celui d'autres circuits de distribution qui convoitent le savoir faire ancestral bien décrit dans ce travail.

Cette thèse nous permet de comprendre l'usage de certains objets pharmaceutiques dont certains tels la balance, le mortier et le pilon ont perduré jusqu'à nos jours alors que d'autres sont oubliés : la chevrette, le mâche-bouchon, le pilulier ou l'alambic qui sont rangés au rayon des souvenirs d'une pratique qui a beaucoup évolué au profit de l'industrialisation.

Ce travail est complété par plusieurs réflexions sur la Croix Verte, la coupe d'Hygie, le serment de Galien, le Code de Déontologie, autant de symboles fondateurs d'un métier qui a su passer de l'antiquité au XXI<sup>e</sup> siècle.

Pour ce faire la profession a su évoluer pour offrir, au quotidien, une disponibilité, une fiabilité, une sécurité et une technicité exigées par le patient. Ce dernier, capable de s'approvisionner sur Internet au mépris de tous les critères qui viennent d'être énoncés, réclame paradoxalement le risque zéro lorsqu'il s'adresse au pharmacien. Cet atout sécuritaire offert par le circuit pharmaceutique officinal est bien souligné par Madame Sesmat qui dit dans sa conclusion :

« Si les instruments ont changé, voire même disparu, cela s'est fait en parallèle de l'histoire des hommes et des techniques qu'ils ont élaborées. Si la dimension esthétique semble avoir disparu c'est à l'évidence au profit d'une plus grande hygiène et efficacité »

Ce travail est un témoignage très intéressant qui permet au lecteur de suivre la chronologie d'une évolution professionnelle qui se poursuit encore aujourd'hui pour répondre étroitement aux besoins de la Santé Publique et pour offrir une garantie face au risque de contre façon qui met la santé de nos concitoyens en danger.

C'est pourquoi, cette thèse a été distinguée par notre Académie pour lui attribuer le Prix Paul Louis Drouet, médecin, membre de notre compagnie et qui aurait apprécié ce travail historique qui demeurera un témoignage utile pour les futurs professionnels de santé qui vivent un certain mal être et sont en quête de reconnaissance.

---

[1] Jean Hartemann (1898-1986), professeur de Gynécologie-obstétrique à la Faculté de Médecine de Nancy, ancien président de l'Académie de Stanislas, 1969-1970.

## PRIX LITTÉRAIRES



**Rapports sur le Prix Georges Sadler  
par Mademoiselle Paulette Choné,  
Messieurs Jean Lanher, Alain Petiot et Jean-Claude Bonnefont**



**Introduction de Mademoiselle Paulette Choné,  
présidente de la commission des prix littéraires**

La commission littéraire a décidé à l'unanimité de récompenser cette année quatre ouvrages. Elle a choisi de marquer son intérêt pour l'histoire médiévale, l'histoire de la Première Guerre mondiale vue du côté de la « Lorraine belge », la littérature, les relations entre la guerre, le droit, la morale et les images. Les lauréats sont venus de Lorraine, de la Haute-Marne, de Paris, de Belgique.



**Les responsables du Musée Gaumais à Virton (Belgique),  
par Monsieur Jean Lanher**

La commission de l'Académie de Stanislas, chargée de l'attribution du Prix littéraire Georges Sadler pour l'année 2014 a porté son choix sur l'ouvrage précédé d'un « *Aperçu critique* » des *Larmes gaumettes*, Introduction, p 7 à 20, Magali Denoncin.

Léon Thiry et Nestor Outer, *Les Larmes gaumettes*, Édition revue et augmentée par le Musée gaumais de Virton, à l'occasion de la célébration du Centenaire de la Première Guerre mondiale et de la *Bataille des frontières*. Edité en 1919, l'ouvrage dénonçait au lendemain du conflit, les exactions et les massacres allemands en terre gaumaise. Léon Thiry était directeur des

Hauts Fourneaux d'Halanzky, et Nestor Outer, artiste et professeur à Virton. La nouvelle édition, aujourd'hui primée, revue et augmentée, regroupe dans sa première partie, une analyse critique de différents auteurs. 316 pages abondamment illustrées ; dans la seconde, 20 reproductions, signées de l'auteur, datées avec une légende, d'aquarelles et de dessins à l'encre, de Nestor Outer. Le tout dans un coffret 21x29,7 de fort belle présentation. Un important travail de qualité, doublé d'un extraordinaire recueil dû au talent d'un aquarelliste hors du commun.

Les raisons de notre choix sont dues d'abord aux qualités intrinsèques de l'ouvrage, littéraires et historiques sur lesquelles je ne m'étendrai pas. Mais l'ouvrage, d'une façon appuyée, nous associe heureusement à la célébration d'un anniversaire. Le document de nos amis gaumais est l'expression d'une parenté qui unit un territoire que l'Histoire, en 1659, a coupé en deux, par le Traité des Pyrénées, après le rattachement à la France de Montmédy ( en 1657). Les cimetières militaires français où reposent nos soldats morts sur la terre gaumaise en août 1914 redisent fortement les liens qui rassemblent des gens de même langue française, de même culture, de même sensibilité. Nous constituons, solidement imbriqués, deux territoires traités de la même façon par l'Histoire. Notre choix, assurément, est un « coup de cœur ». Chez nous, gens de Montmédy, d'Étain et de Rouvres-en-Meuse, de Longwy et de Longuyon en Meurthe-et-Moselle, la guerre de 1914-1918 a laissé inscrites dans notre sol des traces que personne n'a jamais voulu effacer. Dans notre terre, remplie de cimetières, côte à côte, dans le même respect, les amis et ennemis d'hier, qu'elle qu'ait été la couleur de leur uniforme, reposent en paix.

La « Lorraine belge », selon l'expression préférée des Gaumais, est à l'honneur aujourd'hui à Nancy. Nous en sommes heureux. Merci à mes confrères de notre Académie et à son Président de m'avoir donné l'occasion d'exprimer, de tout mon cœur une affaire sans doute aucun et d'abord « de cœur ».



**Madame Valérie Toureille,  
pour son ouvrage « Robert de Sarrebrück  
ou l'honneur d'un écorcheur (v .1400-V.1460) »,  
par Monsieur Alain Petiot**

Robert, rejeton de la branche cadette des comtes de Sarrebruck, damoiseau de Commercy, a laissé dans l'historiographie du XIX<sup>e</sup> siècle le souvenir d'un seigneur pillard, qui sur les marges orientales du royaume, s'est illustré par des guerres incessantes et des brigandages. Or ce guerrier redoutable, constamment

en lutte contre le comte de Bar, le duc de Lorraine et le duc de Bourgogne, était aussi un excellent administrateur. Comme le montre l'auteur, Robert de Sarrebruck n'a pas été un vulgaire « écorcheur », encore qu'il ait toujours eu le souci de ses intérêts, mais, pour user d'une expression empruntée à Philippe Contamine, un « corsaire en terre ». En effet il s'est battu toute sa vie, de 1420 à 1460, pour Charles VII, qui d'ailleurs l'a assez mal récompensé de ses services. Il est vrai qu'enraciné dans la vallée de la Meuse, Robert était aussi possessionné en Champagne et de ce fait naturellement attiré dans l'orbite royale.

Valérie Toureille donne ici un intéressant tableau de la Lorraine dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Elle insiste sur l'amitié qui lia Robert de Sarrebruck à Robert de Baudricourt, analyse avec clarté tous les profits que pouvait se procurer un entrepreneur de guerres, exploite les quittances pour services rendus ou dommages subis, insiste sur les investissements en armes, chevaux, artillerie, avoine et vin qu'exigeaient des combats incessants menés à la tête de contingents de plusieurs centaines d'hommes. Mais non moins intéressant est son souci de montrer que des comportements apparemment anarchiques étaient d'ores et déjà balisés par le droit. Replacée dans son contexte historique, la vie de ce personnage illustre la complexité de cet entre-deux de l'entre-deux, entre Champagne et Lorraine et, également, entre romanité et germanité. Cette biographie, fouillée et précise, concerne au premier chef l'histoire de la Lorraine et éclaire en outre d'un jour nouveau le règne du Roi René et l'épopée de Jeanne d'Arc.

Valérie Toureille a trié, classé, analysé et dominé une masse considérable de documents. Elle en a tiré un ouvrage clair, bien structuré et bien écrit qui témoigne d'une solide connaissance de la bibliographie sur cette période. C'est pourquoi son livre a retenu l'attention de notre commission littéraire qui l'a proposé pour le prix Sadler.



**Madame Fabienne Jacob,  
pour son ouvrage « Mon âge »,  
par Monsieur Jean-Claude Bonnefont.**

Lire un roman, surtout lorsqu'il est contemporain, et lorsqu'il est réussi, c'est toujours établir un rapport particulier avec un auteur, entrer dans un dialogue, dans lequel nos émotions, nos pensées, nos souvenirs répondent en écho aux souvenirs, aux pensées, aux émotions de l'auteur. Que le lecteur soit un homme, et que l'auteur soit une femme, ajoute juste ce qu'il faut de distance pour que le dialogue s'enrichisse. Que le titre soit énigmatique, ajoute aussi ce piment que d'autres placeraient dans le sexe, dans des aventures échevelées ou encore

dans le rébus d'une intrigue policière.

Mon âge ? Quel âge avez-vous donc, sommes-nous tentés de demander à la romancière. C'est n'importe quel âge, nous en sommes prévenus dès le début : c'est vingt-sept, trente-neuf ou soixante et un ans. Ce roman est consacré au temps, mais c'est le temps intérieur du personnage féminin, qui parle à la première personne. Et c'est un temps paradoxal : le passé n'y ressemble pas à un paysage qui s'éloigne de nous, ou qui disparaît dans la nuit, et que nous voyons de plus en plus vague, de plus en plus flou. Ce sont des scènes fugitives, des observations, des comportements, des analyses qui appartiennent certes au vécu de la romancière, mais qui par leur intensité, leur fraîcheur, leur signification toujours actuelle, nous apparaissent beaucoup plus saillants, beaucoup plus présents que les gestes répétitifs et monotones de notre vie quotidienne.

On aurait tout aussi bien pu poser la question : qui suis-je ? Fabienne Jacob y répond implicitement en nous offrant un bouquet d'épisodes au cours desquels elle a éprouvé l'impression d'exprimer pleinement sa personnalité, ou de voir parfaitement clair en elle-même. Chacune de ces narrations successives porte sa signification ; mais comme les fleurs d'un bouquet, elles sont disposées avec art, pour faire naître par leurs contrastes ou leur harmonie une signification nouvelle, plus haute et plus complète.

Comme vous l'avez déjà compris, nous sommes aux antipodes d'une lourde et pédantesque dissertation sur le temps qui passe. Le portrait de femme que dessine ce roman est tout en ombres et en lumière. Les ombres du non-dit, car c'est un livre d'une grande pudeur, font ressortir les scènes sur lesquelles la romancière a voulu braquer les projecteurs.

Il s'agit donc d'un roman d'une grande originalité, composé avec beaucoup d'art, très attachant, écrit dans un style limpide et pourtant riche en nuances, dont l'auteur fait honneur à la Lorraine et que notre jury unanime a jugé digne de recevoir cette année le prix Georges Sadler.



**Marie Chaufour,**  
**pour son ouvrage « le Moraliste et les images », prix junior,**  
**par Mademoiselle Paulette Choné**

L'année dernière, notre commission avait retenu pour sa première sélection un ouvrage intitulé L'Homme dans la guerre. Maurice Genevoix face à Ernst Jünger (Paris, Grasset, 2013). Ce livre est une haute méditation sur la guerre et le guerrier de tous les temps, non seulement dans les livres de ces grands

témoins des deux camps opposés, mais à la lumière de l'Iliade et d'autres textes de la littérature de tous les temps. L'auteur, universitaire, chroniqueur, essayiste, était le gendre de Maurice Genevoix. Il avait permis que continuât l'association « Je me souviens de ceux de 14 ». Nous devons nous retrouver au mois de mai pour une journée d'études aux Eparges. Il s'appelait Bernard Maris. Bernard Maris a été assassiné le 7 janvier 2015 à Paris.

Cette année, l'Académie de Stanislas, suivant le vœu de Georges Sadler, a voulu récompenser et encourager un jeune chercheur. Marie Chaufour, originaire de Chaumont (c'est-à-dire de l'ancien bailliage de Bassigny), a fait ses études dans cette ville puis à l'Université de Dijon où elle a soutenu en décembre 2012 une thèse de doctorat d'histoire de l'art intitulée *Le Moraliste et les Images. Recherches sur l'expression emblématique chez Jean Baudoin (ca 1584-1650)*, saluée comme excellente par le jury qui lui a décerné à l'unanimité ses félicitations. Cette thèse a été retenue pour publication aux éditions Classiques Garnier, dans la collection Bibliothèque de la Renaissance dirigée par Mireille Huchon et François Roudaut.

Or les travaux de Marie Chaufour éclairent la tragédie de la violence politique d'une façon inattendue. Jean Baudoin fut un académicien de la première heure, polygraphe et traducteur infatigable et méconnu du début du XVII<sup>e</sup> siècle. La traduction s'entendait pour lui au sens le plus large, non seulement des textes anciens et contemporains vers la langue française, mais aussi et de manière plus audacieuse encore, comme transformation des idées en images, c'est-à-dire le plus souvent en illustrations des livres.

Jean Baudoin avait été bouleversé par les conflits qui avaient ravagé la France pendant sa jeunesse. Il n'eut de cesse, sa vie durant, de mettre son talent et sa personne au service de la pacification et de l'unification du pays. Il s'agissait, au lendemain des guerres de religion, de construire un vocabulaire politique et moral fondé sur une culture commune. Mais comment toucher un vaste public tout en élevant l'esprit du lecteur ? Baudoin eut le mérite de comprendre que la langue française était adaptée à la communication large et aisée de textes théoriques ardu qu'il fallait bien savoir alléger de leurs références parfois pédantes ou devenues obscures. Il mit ainsi à la disposition d'un nouveau public cultivé, celui des gens de métier et des anciens élèves des collèges, des ouvrages appelés à devenir bientôt des usuels indispensables, comme le fameux dictionnaire « iconologique » de Cesare Ripa. Il savait en outre que les récits, les fables et les images, convenablement arrangés ensemble suivant la double tradition de l'abstraction figurée ou allégorie, et de l'emblème - cet « enfant prodige » de la fable ésoquique -, sont un moyen de formation irremplaçable. Son association avec les deux graveurs Isaac et Marie Briot, originaires de

la région de Neufchâteau, lui permit de diffuser en France et de mettre au service du projet monarchique de Richelieu le genre de l'emblème moral et politique, jusqu'alors une spécialité des foyers intellectuels de l'Empire et des principautés calvinistes.

Marie Chaufour montre avec rigueur et finesse la force formatrice de l'alliance du texte et de l'image, qui préfigure l'œuvre inusable et si actuelle de Jean de La Fontaine. Elle nous procure à partir des œuvres et de l'itinéraire d'un auteur étrangement oublié un livre de grande valeur, un ouvrage de réflexion sur la construction difficile, au lendemain des violences des guerres de religion, de la théorie de l'État, du droit positif et naturel, et de la morale publique et individuelle. En apportant son soutien à cette publication, l'Académie de Stanislas confirme son rôle dans la découverte et l'encouragement des travaux vraiment solides, utiles et originaux.

## PRIX ARTISTIQUES



### Rapports sur le Prix d'Architecture attribué à Pauline Loisy par Monsieur Henri Claude

Comme tous les ans, et ce depuis 1995, les membres de notre Commission des Prix Artistiques ont eu, en décembre dernier, le plaisir de se rendre rue Bastien Lepage pour désigner le lauréat du Prix d'Architecture doté par la Caisse d'Épargne, prix qui sera remis par le représentant de celle-ci, notre Confrère et Ami, Dominique Flon.

Tout récemment nantis du Diplôme d'État d'Architecte et déjà engagés dans la vie professionnelle, les cinq candidats présélectionnés par les professeurs de l'École Nationale Supérieure d'Architecture ont présenté et commenté leur travail de fin d'études devant notre jury.

Cette fois encore, nous avons hautement apprécié les qualités des jeunes architectes sélectionnés à savoir Salomé Georgeon, Brigitte Jacques, Adrian Larsonneur, Rémi Barsu et Pauline Loisy à laquelle notre jury, après délibération, a décidé de décerner le prix.

Le matin même, avant notre arrivée, Pauline Loisy avait confié à Monsieur Guillaume Mazeaud, journaliste, que “dans la vie active, les architectes devaient savoir convaincre du bien-fondé de leurs propositions” et, effectivement, avec beaucoup d'intelligence, elle a su mobiliser immédiatement notre écoute et nous convaincre de l'intérêt de son action.

Grande voyageuse, elle a, consacrant déjà à ses réflexions un excellent petit ouvrage, analysé les traumatismes subis par trois villes qu'elle a longuement parcourues, traumatisme de Budapest détruite par la guerre, de Christchurch en Nouvelle Zélande ravagée par une série de tremblements de terre et traumatisme de la Ville du Cap, en Afrique du Sud, “anéantie” -écrit-elle- “par la pratique de l'apartheid, par la ségrégation sociale”.

C'est ce problème de la ségrégation sociale et raciale qu'elle a retrouvé en Namibie dans la petite ville d'Otjiwarongo où elle a longuement séjourné et à laquelle elle a consacré son travail de fin d'études.

Rappelons rapidement que l'État de Namibie, toute jeune République autonome ( elle est née officiellement en 1990 après 75 années de gestion par l'Afrique du Sud) a une superficie de 825 000 kilomètres carrés dont les 2/3 sont constitués de déserts et compte 2 200 000 habitants. Pourtant, dans cet Etat républicain, un quart de siècle après l'abolition de l'apartheid, le modèle urbain, construit sur les règles de la séparation des races, perdure dans la plupart des villes. C'est le cas d'Otjiwarongo où, sur une population de quelque 20 000 habitants, plus de 85 % sont de race noire.

Se faisant une haute idée du rôle et des devoirs de l'architecte qui - écrit-elle - : "plus que tout autre créateur est solidaire du milieu dans lequel il travaille, de la société dans laquelle il évolue", son projet est de créer, dans l'espace entre la partie ouest de la ville où la minorité blanche détentrice de vastes espaces vit dans des pavillons ou dans de vastes demeures protégées par des gardiens armés et la partie est où les plus déshérités de la population noire s'entassent dans les terrains hostiles, inondables et insalubres des bidonvilles, un Centre Communautaire qui doit être, à ses yeux, un lieu de contacts et d'échanges susceptible, au cours du temps, de générer des liens de compréhension, de solidarité voire d'amitié entre les deux communautés : " j'ai voulu- dit-elle- une architecture engagée qui réponde à un enjeu éthique".

Ajoutons que Pauline Loisy a mené tout cela avec clarté et une impressionnante qualité de communication, son propos se développant avec, sous nos yeux, étayant sa démonstration, une longue série de superbes maquettes en terre rouge évoquant immédiatement l'Afrique, maquettes du site et de la ville du 1/1000<sup>ème</sup> au 1/500<sup>ème</sup>, maquettes des bâtiments du Centre Communautaire et des procédés de construction du 1/500<sup>ème</sup> au 1/200<sup>ème</sup>.

En la félicitant de l'indéniable qualité de sa prestation, nous formulons le voeu qu'elle conserve longtemps son ambitieuse conception du rôle de l'architecte.

## **Rapport sur le Prix de la Bourse Sadler, mention Beaux Arts par Madame Francine Roze attribué à Mademoiselle Marine Calamai**

Sur proposition de Monsieur Christian Debize, directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Nancy, l'Académie de Stanislas a décerné cette année la Bourse Sadler-Beaux-Arts à Mademoiselle Marine Calamai.

Lorraine d'origine, Marine Calamai est née en 1988. Son parcours n'est pas commun. Après un baccalauréat série ES obtenu au lycée Frédéric Chopin à Nancy, elle entre à l'Université de Nancy pour « faire son droit », comme on dit. Elle obtient sa licence de droit public puis commence un parcours en droit international et européen. Puis elle intègre l'Ecole Nationale supérieure des Beaux-Arts, où, depuis 2011, elle fait un parcours sans faute, obtenant en 2014 son Diplôme National d'Arts Plastiques avec les félicitations du jury. Elle prépare désormais son Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique.

Marine définit sa pratique artistique comme étant pluridisciplinaire tant dans le fond que dans la forme. Pour elle, il s'agit de chercher des points de contact entre l'art et la science en créant un univers particulier, qui s'avère très attachant et original.

En effet, férue de sciences, Marine Calamai nourrit une véritable passion pour les sciences physiques, et particulièrement pour tout ce qui touche au monde des astrophysiciens, dans lequel elle puise l'essentiel de son inspiration

Elle s'intéresse plus précisément à la recherche fondamentale en sciences physiques et en histoire des sciences, notamment celle des physiciens du 20ème siècle, car elle est convaincue que ces disciplines ont toute leur place dans la sphère culturelle d'aujourd'hui. Et son travail en témoigne pleinement : quelles que soient ses œuvres - dessins, peintures, photographies, collages numériques ou vidéos -, leur médium est toujours choisi en fonction du concept soulevé. Le résultat est étonnant : coloré, vivant, d'une écriture fine et originale, il donne à voir une interprétation très personnelle et inattendue des travaux de physiciens tels que Richard Feynman ou des missions d'astrophysique américaines dans l'espace telles que Spirit, Opportunity ou Curiosity.

Les carnets de Marine Calamai fourmillent d'innombrables petits croquis inspirés des images rapportées de ces missions dans l'espace. Ces petits dessins, qui semblent croqués sur le vif, témoignent pleinement de l'originalité de sa démarche et de sa sensibilité. Ils traduisent, au fil des pages, l'étendue de sa culture scientifique.

Avec ce prix parfaitement mérité, l'Académie de Stanislas souhaite récompenser Marine Calamai pour un travail original et de grande qualité. Elle souhaite également l'encourager à poursuivre dans la voie qu'elle a choisie, et la féliciter en lui souhaitant beaucoup de satisfactions professionnelles et personnelles.



## **Rapport sur la Bourse Georges Sadler, mention Conservatoire par Monsieur Michel Burgard attribué à Monsieur Alexis Rapinat**

“Puissions-nous chanter sous les ombrages ! Des arbres dont ce lieu va border ses rivages ! Puissent-ils tout d’un coup élever leurs sourcils ! Comme on vit autrefois Philémon et Baucis !”

Ces vers de Jean de La Fontaine veulent évoquer pour vous, Monsieur Alexis Rapinat, la ville de Château-Thierry dont, comme le poète, vous êtes originaire.

Après des études primaires à Reims puis, en 1999, à Nancy - Porte de la Craffe, Henri Poincaré - vous obtenez le Bac F11. En 2000, vous avez marché la tête haute dans Carmen. Juin 2009 vous voit titulaire du Certificat d'Etudes Musicales en Cor d'harmonie, formation musicale et gravure musicale. Vous poursuivez en 2010 avec le Diplôme, tout en participant au concert de clôture de l'Académie orchestrale d'été d'Uzerche. 2011 vous permet d'ajouter le certificat d'études musicales en musique de chambre à votre palmarès, sans oublier en avril et mai de cette même année, votre prestation dans l'Orchestre Départemental des Jeunes en Corrèze - Saint-Saëns et Rachmaninov-. Le Forum Sonfonietta vous accueillera pour Dumbarton Oaks de Stravinsky. Avec l'ensemble corrézien, vous jouerez Saint-Saëns à nouveau et Rimski-Korsakov en 2012 où vous sont décernés le Diplôme d'Etudes Musicales en Cor d'harmonie - avant votre entrée en perfectionnement en octobre - et le Diplôme de Musique de Chambre. En avril 2013, vous interprétez Respighi, Liebermann, Christophe de Belloeil. L'année suivante, à la même époque, vous accédez au deuxième tour du concours d'entrée au CNSMD de Lyon, aurez le premier accessit en Cor d'harmonie au CNR de Nancy et, avec orchestre, jouerez Copland, Tchaïkowsky, Brahms, Sibelius, Ravel, Gluck et Wagner.

Fils de musicien, vous faites honneur à votre art. A l'examen de votre remarquable parcours, on vous demandera logiquement pourquoi vous avez choisi le cor comme instrument. Vous répondez pour sa beauté esthétique, son timbre, ses couleurs, sa brillance ou sa rondeur.

Vous souhaitez intégrer le Conservatoire de Lyon, “faire” de l’orchestre, passer ensuite le C.A pour enseigner, mais sans cesser de jouer. Curieux de musique assistée par ordinateur, d’anciens appareils - que vous réparez - d’écoutes, surtout sur vinyles, vous pratiquez - ce qui est insolite - le didgeridoo, instrument à vent utilisé par les aborigènes australiens, mais aussi, plus près de nous, la guimbarde, en vous intéressant au cor des Alpes. Plusieurs années durant, vous avez travaillé le chant lyrique dans la tessiture de baryton-martin.

Vos loisirs participent de l’otium de Sénèque car ils demeurent enrichissants. A la lecture de Rimbaud, Flaubert, du fantastique nimbé de merveilleux, vous joignez la photographie, privilégiant naturellement l’orchestre, promenant, par ailleurs, votre objectif dans la vie urbaine, ciselant un portrait, saisissant un instant privilégié. Régulièrement, vous vous adonnez aux plaisirs du cyclisme, n’hésitant pas, en authentique pratiquant, à entretenir et à réparer quand il le faut.

Aux voeux harmonieux que nous formulons pour votre carrière, permettez-moi d’ajouter cordialement ces vers du messin Paul Verlaine dont vous ferez, j’en suis certain, un mélodieux profit! “Oh! La nuance seule fiance! Le rêve au rêve et la flûte au cor!”.



**Intermède musical**  
**présenté par Christiane Dupuy-Stutzmann**



**avec la participation des Lauréats**  
**du Conservatoire de musique de Nancy**  
**Boursiers de l'Académie de Stanislas**

**Franz-Joseph Strauss**  
*Nocturne Opus 7 en Fa pour Cor et piano*  
Alexis Rapinat (Cor) - Natacha Pétin - (Piano)

**Carl Reinecke**  
*1<sup>er</sup> mouvement du Trio Opus 188 pour Clarinette, Cor et Piano*  
Lucas Dietsch (Clarinette) - Alexis Rapinat (Cor) - Natacha Pétin - (Piano)



## PRIX SUZANNE ZIVI



### Rapports sur le Prix Suzanne Zivi, par Monsieur Jean-Louis Rivail

**Le prix Suzanne Zivi est attribuée à Madame Stéphanie Caharel, Madame Astrid Pinzano et Monsieur Antonio Monari**

#### **Madame Stéphanie Caharel**

Le jury du prix Suzanne Zivi a remarqué, au titre des sciences humaines, l'œuvre de madame Stéphanie Caharel, née Palmero Soler, 37 ans, originaire de Rouen et, depuis 2010, maître de conférences à l'Université de Lorraine et rattachée au Laboratoire de Psychologie de l'Interaction et des Relations intersubjectives.

C'est à l'université de Rouen que Madame Caharel obtient une maîtrise de Psychologie, option « Neurosciences cognitives », un DEA en 2003 et prépare, en qualité d'enseignante vacataire une thèse de doctorat intitulée « Etude des mécanismes de reconnaissance des visages et de leurs dysfonctionnements chez des patients atteints de schizophrénie : Approche psychologique et électrophysiologique » soutenue en novembre 2006.

Après une année passée en qualité d'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche au sein de l'UFR de Psychologie de l'Université de Rouen, Madame Caharel effectue un séjour post-doctoral de 3 ans à l'Institut de Neuroscience de l'Université Catholique de Louvain.

Un premier volet de ses recherches porte sur l'étude des mécanismes fonctionnels et neurophysiologiques impliqués dans la perception et la reconnaissance des visages. Ces recherches sont menées au moyen d'une approche électrophysiologique par la méthode des potentiels évoqués visuels permettant des analyses chronométriques et topographiques du traitement de l'information et d'une approche neuropsychologique par l'étude de patients schizophrènes et de patients victimes d'une lésion cérébrale.

Un second volet de son activité porte sur la compréhension des processus de dialogue et de communication mis en œuvre dans la schizophrénie. A ces fins, Madame Caharel utilise une méthodologie d'investigation de l'activité cérébrale de type électroencéphalographique. Cette méthodologie permet, grâce à sa haute résolution temporelle, d'enregistrer l'activité du cerveau en temps réel et ce, de façon continue au cours d'interactions verbales opposant un patient schizophrène à un clinicien.

Depuis son recrutement à l'Université de Lorraine, Madame Caharel a dû mettre en place de nouveaux enseignements qui représentent une charge de travail importante doublée de tâches administratives. On n'est donc pas surpris de constater que l'essentiel de ses publications se rapporte à ses travaux effectués à Rouen ainsi qu'à Louvain. Cela dit, ses 16 articles publiés dans des revues internationales à comité de lecture, un chapitre de livre, 4 conférences invitées, et de nombreuses communications dans des réunions internationales témoignent d'une réelle excellence dans la recherche que le jury du prix Suzanne Zivi a remarqué parmi les dossiers de candidature reçus.

En recrutant Madame Caharel, l'Université de Lorraine s'est enrichie d'une enseignante-chercheuse de qualité dans une discipline souvent moins médiatique que certaines disciplines traditionnelles.

C'est ce que notre Académie a voulu souligner en attribuant à Madame Caharel un prix Suzanne Zivi.



### *Madame Astrid Pinzano*

Madame Pinzano, née Astrid Watrin à Commercy il y a 39 ans est chargée de recherche de 1<sup>ère</sup> classe dans l'unité mixte de recherche Université-CNRS : « Laboratoire de Physiopathologie, Pharmacologie et Ingénierie Articulaires ».

Après une Maîtrise de Biologie Cellulaire et Physiologie Animale obtenue à la Faculté des Sciences de l'Université Henri Poincaré de Nancy, Madame Pinzano prépare un DEA de Biologie Ostéoarticulaire, Biomécanique et Biomatériaux de l'Université de Paris VII, faculté de Lariboisière Saint-Louis en co-habilitation avec l'Université Henri Poincaré. Sa thèse soutenue en 2001 dans cette dernière université portait sur l'influence des composés matriciels sur le signal en Imagerie de Résonance Magnétique. En particulier, elle a montré que la mesure du temps de relaxation magnétique nucléaire transversale du cartilage rotulien du rat fournit une caractéristique des modifications subies par ce cartilage, ce qu'elle a interprété par les variations de sa composition.

Ce doctorat a été suivi d'un séjour post-doctoral à l'Institut de Biomécanique de Berne, de renommée internationale. Elle s'y est initiée au travail sur les cellules souches de la membrane synoviale en particulier. Elle a montré que leur culture en milieu mécaniquement contraint favorisait leur différenciation.

Recrutée au CNRS en octobre 2003, Madame Pinzano a rejoint le laboratoire de la Faculté de Médecine où elle développe trois axes de recherche originaux. Le premier est une continuation de son travail de thèse et porte sur l'utilisation de l'imagerie de résonance magnétique pour la caractérisation du cartilage normal ou pathologique.

Le second axe porte sur l'étude des potentialités des cellules souches mésenchymateuses d'origine médullaire pour en vue de la production d'implants fonctionnalisés destinés au traitement chirurgical des liaisons du cartilage. Elle étudie différents facteurs influençant la différenciation des cellules souches en cellules du cartilage. Les résultats obtenus avec les matrices collagéniques sont très prometteurs.

Enfin, en complément des études précédentes, Madame Pinzano a entrepris l'évaluation de la bio-fonctionnalité et de la bio-intégration des implants obtenus à partir de cellules souches en vue d'une réparation cartilagineuse in vivo. Sa maîtrise des techniques d'IRM lui permet de suivre in vivo le devenir des implants grâce au marquage des cellules souches par des particules d'oxyde de fer superparamagnétiques.

Madame Pinzano est co-auteur de 50 publications dans des revues internationales spécialisées. Elle a fait de nombreuses conférences ou communications dans des congrès. Elle a en outre assuré la responsabilité d'un projet Jeunes Chercheuses et Jeunes Chercheurs de l'Agence Nationale pour la Recherche et est actuellement responsable d'un projet de recherche financé par la Fondation de l'avenir. Elle participe en outre à un projet de recherche de l'Agence Nationale pour la Recherche.

Ses travaux visent des applications dans le traitement des pathologies articulaires comme l'arthrose, domaine d'une grande importance dans lequel tout progrès thérapeutique est particulièrement bienvenu.

Madame Pinzano est un acteur important du rayonnement international de la Faculté de médecine de l'Université de Lorraine et l'Académie de Stanislas est heureuse de le souligner par l'attribution d'un prix Suzanne Zivi.

### *Monsieur Antonio Monari*

Monsieur Antonio Monari, 38 ans, est de nationalité italienne. Il a fait ses études supérieures à l'Université de Bologne où il a obtenu un doctorat en chimie théorique en 2007.

Après sa thèse, Monsieur Monari effectue des séjours post-doctoraux, d'abord à Bologne puis à l'Université Paul-Sabatier de Toulouse en qualité d'Assistant Temporaire d'Enseignement et de Recherche. En 2010 il est recruté à l'Université Henri Poincaré de Nancy comme Maître de Conférences au sein de l'équipe théorique de l'Unité Mixte de Recherche « Structure et Réactivité des Systèmes Moléculaires Complexes » et son recrutement est assorti d'une chaire d'excellence scientifique par le CNRS. C'est de cette partie de sa carrière qu'il sera fait état ici.

Monsieur Monari est un spécialiste de chimie quantique, science qui consiste à traiter théoriquement une molécule ou un solide comme un assemblage d'électrons et de noyaux, au moyen des équations de la mécanique quantique. Cela conduit à des calculs numériques gigantesques qui sont maintenant possibles sur les puissants calculateurs auxquels peuvent avoir accès les chercheurs, du moins lorsque le système étudié n'est formé que d'une centaine d'atomes environ.

Monsieur Monari a une double expertise, d'une part dans le calcul des états moléculaires électroniquement excités et d'autre part dans la modélisation des systèmes moléculaires complexes qui comportent un nombre d'atomes très supérieur à la limite actuelle de la chimie quantique, ce qui nécessite de limiter le calcul quantique à la partie du système chimiquement ou physiquement active et de traiter le reste par une représentation simplifiée qui reproduit au mieux les interactions avec le sous-ensemble quantique. Dans ce domaine, Antonio Monari a produit des avancées méthodologiques très remarquées.

Ces méthodologies de pointe sont mises à profit dans différentes voies de recherche parmi lesquelles on en retiendra trois, en simplifiant quelque peu :

1. La conception de nouvelles molécules photoactives en vue de la réalisation de cellules photovoltaïques dotées d'un meilleur rendement que les cellules actuellement en usage. Pour cela il faut trouver des molécules présentant un très large spectre d'absorption, afin de capter la plus grande partie du spectre solaire, et susceptibles, dans leur état excité, de transférer facilement un électron. Plusieurs molécules conçues par ordinateur sont actuellement au stade de la synthèse et même de l'expérimentation.

2. L'étude de systèmes biologiques macromoléculaires, comme certaines métalloenzymes intervenant, dans leur état excité, dans d'importantes réactions biochimiques ou les édifices résultant de l'interaction d'une molécule avec l'ADN. Ce sujet d'étude, d'une grande actualité, participe à un domaine de recherche qui s'intéresse, entre autres, à la modification du message génétique sous l'effet de telles associations, pouvant conduire à des phénomènes de mutations, voire de cancérisation.

3. Un nouvel axe de recherche concerne l'oxydation, sous l'effet d'un champ électrique, des membranes biologiques, conduisant au « stress oxydatif » et au vieillissement cellulaire.

Les travaux de Monsieur Monari, menés conjointement à ses charges d'enseignement, ont fait l'objet, jusqu'ici de 70 publications, citées par les chercheurs du monde entier. Il a fait de nombreuses conférences ou communications dans des congrès internationaux et est l'auteur de trois chapitres de livres. Il contribue ainsi fortement au rayonnement international de l'Université de Lorraine et, à ce titre, nous a semblé particulièrement digne du Prix Suzanne Zivi.





# GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS



## Rapport sur le Grand Prix 2014 par Monsieur François Roth



### ESPOIR 54

Espoir 54 a été fondé en 1998 sur la suggestion de la section meurthe-et-mosellane de l'UNAFAM, Union Nationale d'Aide au Amis et aux Familles de personnes handicapées psychiques pour gérer des activités découlant de l'handicap psychique.

Espoir 54 est juridiquement indépendant de l'UNAFAM ; elle est installée dans des locaux situés rue Chevert et a ouvert des antennes à Lunéville et à Longwy. Elle accueille actuellement plus de 600 usagers dont environ 400 à Nancy, 60 à 70 à Longwy, 50 à 70 à Lunéville. Elle emploie plus de 30 salariés et un directeur, pour la plupart salariés par le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle. Elle est gérée par un conseil d'administration présidé par Madame Marie-Claude Barroche.

La mission fondamentale d'Espoir 54 est d'accompagner les handicapés psychiques dans leur vie courante et de les préparer à se réinsérer dans la société. Jusqu'à présent, ce handicap a été peu pris en compte. Dans ce but, elle a mis en place des services complémentaires :

- SAVS ou Service d'Accompagnement à la Vie Sociale. Il propose aux usagers, dans les locaux ou en dehors, des activités dans un but de réhabilitation et d'apprentissage du lien social ; elles sont complémentaires des soins : ateliers de marche, de sport, de musique, ateliers d'informatique et de jardinage. Ces ateliers sont assurés par du personnel et des bénévoles (plus de cinquante !). Ces activités sont financées par Espoir 54 qui est dépassé par la demande car actuellement on recense 86 demandes en attente.

- **DIMO** ou Dispositif d'Insertion en Milieu Ordinaire est un service destiné à proposer aux usagers qui le souhaitent un projet d'insertion professionnelle à temps partiel ou à temps complet.
- **GEM** ou Groupes d'Entraide Mutuelle ( 3 au total).

Cette association dont le but est permettre aux personnes handicapées psychiques de se réinsérer dans la société et de vivre le plus normalement possible dans la cité a attiré l'attention de notre compagnie et nous avons le plaisir de lui décerner le Grand Prix de l'Académie de Stanislas.